



Enjeux économiques et éthiques de la mesure du travail non rémunéré des femmes

By/Par **Barbara Ky**
UMI Resiliences-IRD
barbara_ky@hotmail.com

ABSTRACT

A large part of the work done by women is not counted in the gross national product (GDP) of nations. Which type of work are we referring to? Unpaid work; also commonly called domestic work. Because all the services produced by households for their own consumption are not subject to monetary exchange, they are excluded from the production boundary defined by the United Nations System of National Accounts (SNA). In doing so, this key statistics, inspired by the Keynesian school of thoughts, shows an accepted iniquity in the quantification of the product since women's productive contribution within the households is not taken into account. In other words, national accounts are not gender neutral. In fact, this breach of a fundamental ethical rule which is equity towards gender inequalities is just the reflection of a social conception that prevails within the SNA since its creation, namely that domestic work is not considered as work. It is therefore essential to quantify women's unpaid work, a concern that has long been the preserve of feminist activists even though; this should go beyond feminists considerations. This article shows how the issue of measuring unpaid work on a broader perspective is relevant on both ethical and economic fronts. The recognition of this production factor as a macroeconomic variable is indeed fundamental to get a more complete understanding and assessment of the economy. Valorization of unpaid work would also allow women to claim better retribution, or at least, to expect an effective social recognition of their actions and efforts and in the end would contribute to the establishment of greater social justice.

Keywords: National Accounting, GDP, Unpaid Work, equity, social justice

RÉSUMÉ

Une grande partie du travail accompli par les femmes n'est pas comptabilisé dans le produit (PIB) des nations. De quel travail s'agit-il ? Du travail non rémunéré, communément appelé travail domestique. Parce que, l'ensemble de ces services produits par les ménages pour leur propre usage ne fait pas l'objet d'échange marchand, il est exclu de la frontière de production définie par le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN). Ce faisant, cet outil statistique clé, d'inspiration keynésienne, fait montre d'une iniquité acceptée dans la comptabilisation du produit puisque la contribution productive des femmes au sein des ménages n'y est pas prise en compte. Autrement dit, les comptes nationaux ne

Éthique et économique/Ethics and Economics, 10 (2), 2013
<http://ethique-economique.net/>

sont pas neutres du point de vue du genre. Aussi, les politiques économiques conçues sur cette base sont, de fait, porteuses d'inégalités au détriment des femmes. Dans les faits, ce manquement à une règle éthique fondamentale, celle de l'équité face aux inégalités de genre, n'est que le reflet d'une conception sociale qui prévaut au sein du SCN depuis sa conception, à savoir que le travail domestique n'est pas considéré comme du travail en tant que tel. Il est donc essentiel de quantifier le travail non rémunéré des femmes, une préoccupation qui est depuis longtemps l'apanage des activistes féministes. Pourtant cette démarche doit aller bien au-delà des simples considérations féministes. Cet article montre de quelle manière la question de la mesure de ce travail relève, plus généralement, d'enjeux autant éthiques qu'économiques. La reconnaissance de ce facteur de production, en tant que variable macroéconomique, est, en effet, fondamentale pour une appréhension plus complète de l'économie. De même, sa valorisation permettrait aux femmes de prétendre à de meilleures rétributions ou, tout au moins, à une reconnaissance sociale effective de leurs actions et efforts ; l'ensemble contribuant à l'instauration de plus de justice sociale.

Mots clés : Comptabilité Nationale, PIB, Travail non rémunéré, équité, justice sociale

JEL Classification : J16

INTRODUCTION

Au fond, qu'est-ce que le travail ? Les dictionnaires de la langue française en donnent des définitions bien différentes, mais toutes expriment l'idée d'une action humaine souvent pénible, entreprise pour atteindre un but. Le dictionnaire Larousse (2000: 1606) le définit comme l'activité d'un homme, ou d'un groupe d'hommes, accomplie en vue d'un résultat utile, qu'il s'agisse d'un travail manuel ou d'un travail intellectuel. Tandis que le dictionnaire Grand Robert de la langue française (Le Robert 1996 : 454) le définit comme « l'état d'une personne qui souffre, qui est tourmentée, une activité pénible ». Pour le Nouveau Petit Robert (Le Robert, 2008 : 2609), le travail est « un ensemble d'activités humaines coordonnées en vue de produire quelque chose ». Toutes ces définitions sont, en fait, englobées par celle de Marx (1948 : 180) dans *le Capital* pour qui le travail est tout simplement « de prime abord, un acte qui se passe entre l'homme et la nature ». Adam Smith (1776) va plus loin en précisant qu'il s'agit d'une activité qui exige de son auteur qu'il renonce à sa tranquillité et à sa liberté.

Il est difficile de donner une définition unique du travail¹ qui engloberait les multiples facettes de ce concept. Georges Friedman (1963: 14) exprime cette complexité en soulignant qu'il « convient de se méfier des définitions métaphysiques ou seulement générales du travail, détachées de l'histoire, de la sociologie et de l'ethnographie, sans référence à la variété de ses formes concrètes selon les sociétés, les cultures, les civilisations, sans considération suffisante de la manière dont le travail est vécu et ressenti par ceux qui l'effectuent ».

Cette difficulté est due au fait que le travail est un concept à la fois économique, philosophique et sociologique, qui comporte deux dimensions indissociables : d'une part, il est essence pour l'homme dans le sens où il est source d'identité, de dignité et moyen d'existence (Dereymez, 1995). D'autre part, en tant que facteur de production économique, il s'inscrit aussi dans le système de distribution des revenus, des droits et des prestations. En d'autres mots, il est un moyen d'insertion sociale (Friedman et Naville, 1964). Pourtant, en ce qui concerne les femmes et le travail domestique, il semble que le travail conserve sa dimension laborieuse sans pour autant remplir sa fonction de rétribution qui permettrait à la femme de prétendre à une identité sociale. Pourquoi un tel dysfonctionnement ?

Probablement, parce que le travail non rémunéré peine à être reconnu comme un véritable travail. Alors que certains mettent en cause sa nature propre, d'autres évoquent son caractère domestique ou encore affectif (le *care*). En fait, tout ceci résulte d'une méconnaissance aigüe de ce travail et de son incidence sur les femmes et sur l'économie. Aussi, si l'on veut lever le voile qui recouvre le travail domestique, la première étape est d'en estimer l'importance par une mesure appropriée.

On pourrait penser que cette ambition de mesurer l'importance du travail non rémunéré des femmes relève d'un simple réflexe de militantisme féministe. Pourtant, cette démarche va bien au-delà comme se propose de le montrer la présente réflexion.

Aussi, après avoir défini le travail non rémunéré, nous examinerons, en premier lieu, les raisons économiques qui militent en faveur de sa quantification en tant que facteur de production particulier. Ensuite, nous considérerons les motivations d'ordre éthique qui appellent à sa mesure.

LA DÉFINITION DU TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

Il n'existe pas de définition unanimement reconnue du travail non rémunéré. Alors que certains auteurs ne considèrent comme tel que le travail domestique (Goldschmidt-Clermont, 2000), d'autres y incluent le travail bénévole et les soins apportés aux enfants ou aux

¹ Étymologiquement, le mot travail est issu du bas latin *trepalium* (VI^{ème} siècle) désignant un instrument de torture à trois pieux auquel on attachait les esclaves pour les punir, ou les animaux pour les ferrer ou les soigner. La racine « trav » vient de *trabis*, signifiant « poutre ». C'est ce qui a conféré au travail le sens premier de « tourment, souffrance » lorsqu'il apparaît dans l'ancien français, au XI^{ème} siècle (1080). Le travail comme « femme en travail », utilisé pour la parturiente apparaît au XII^{ème} siècle (1130). Jusqu'en 1200, travailler est synonyme d'exécuter une activité qui demande un effort et de la peine. C'est au XVII^{ème} siècle que le sens « d'exercer une activité régulière pour assurer sa subsistance » est communément admis. (Dictionnaire historique de la langue française).

personnes âgées (Budlender, 1999 ; Benéria, 1999 ; Ironmonger, 1994 ; Sonius, 1989). Quelques autres enfin, y incorporent également la production de subsistance autoconsommée par les ménages (Ironmonger, 1987, 1989). Certains diront qu'il regroupe l'ensemble des activités dites de reproduction. L'inconstance de la définition traduit, en fait, le désaccord conceptuel qui caractérise cette notion ; une situation qui est exacerbée par le fait que chacune de ces composantes est elle-même variable et que le caractère « domestique » d'une activité peut varier selon le niveau d'industrialisation des pays concernés. Dans les pays en développement en particulier, la frontière entre les travaux domestiques et la production de subsistance est floue. Par exemple, l'embouche quotidienne du petit bétail dans la concession familiale doit-elle être considérée comme de l'agriculture de subsistance ou comme une activité domestique ? De manière générale, la littérature socio-économique regroupe sous le terme de « travail non rémunéré » l'ensemble des activités produisant des biens et services qui ne sont pas échangés sur le marché.

Cela dit, le mieux est de se référer au Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN) qui est l'outil de référence pour la comptabilisation de l'activité économique et qui, de ce fait, impose ses nomenclatures d'activités et leurs définitions.

Lors de sa dernière révision intervenue en 1993, le SCN² a élargi la frontière de la production à la « production non marchande des ménages pour usage final propre ». Ce qui recouvre les biens et services engendrés par le travail ménager³. Pour la première fois, le SCN recommande de comptabiliser dans le PIB les biens produits par les ménages pour leur propre consommation, en tant que production SCN (production dans le cadre centrale du SCN). Par contre, les services qu'ils produisent pour leur propre usage restent exclus du PIB : ils sont considérés comme production Hors-SCN⁴ (ou production au sens large). Or, c'est la production de ces services qui constitue le travail non rémunéré. Ils comprennent :

- Le nettoyage, la décoration, et l'entretien du logement occupé par le ménage, y compris les petites réparations, comme le bricolage, habituellement effectuées par les locataires ou les propriétaires ;
- Le nettoyage, l'entretien et la réparation des biens de consommation durables ou d'autres biens, y compris les véhicules utilisés pour les besoins du ménage ;
- La préparation des repas et le service à table ;
- La garde, l'éducation et la formation des enfants ;

² Son adoption a été recommandée à l'unanimité par la Commission de Statistique des Nations Unies au Conseil Economique et Social des Nations Unies lors de sa vingt-septième session tenue à New York du 22 février au 3 mars 1993;

³ Cette extension est l'une des innovations majeures du dernier SCN comme l'élaboration de comptes satellites de l'environnement et du tourisme.

⁴ Ceci étant, une alternative est proposée par le SCN 93. Il propose que les services produits par les ménages soient comptabilisés dans des *comptes satellites* de la production des ménages, en marge des comptes ordinaires. Les comptes satellites n'interviennent pas dans le calcul des agrégats macroéconomiques tels que le PIB. Par conséquent, ils ne sont pas pris en compte dans la définition des politiques économiques. La comptabilisation statistique de la production domestique se fait par les enquêtes budget-temps.

- La garde de malades, d'infirmes ou de personnes âgées ;
- Le transport des membres du ménage ou de leurs biens (SCN §6.20).

En somme, cela recouvre l'ensemble des travaux domestiques. Il se trouve, de plus, que dans la quasi-totalité des sociétés, la majeure partie de ces travaux est accomplie par les femmes. Quand bien même il leur demande de nombreuses heures, ce travail que l'on dira « ordinaire » ou « normal » d'entretien des membres d'un ménage est rarement mesuré. Pourtant, bon nombre de raisons appellent à cette mesure, à commencer par celles qui sont d'ordre économiques.

ENJEUX ÉCONOMIQUES : UNE APPRÉHENSION PLUS EXACTE DE L'ÉCONOMIE

Le travail non rémunéré revêt une importance capitale aussi bien dans l'équilibre du système économique que dans les politiques socio-économiques, mais cela ne peut être mis en évidence sans sa quantification. Aussi, mesurer le travail non rémunéré des femmes permet, d'une part, de se rendre compte de l'importance du volume de la production non marchande qui s'opère au sein des ménages. Puisque l'économie marchande et l'économie domestique sont interdépendantes, ne pas connaître ce volume place l'économiste dans l'incapacité de prévoir et de contrôler son impact sur la croissance économique.

D'autre part, la quantification permet de donner une mesure plus juste des statistiques de la main d'œuvre et du revenu. Enfin, la production domestique est d'une telle ampleur qu'elle constitue une variable macroéconomique qu'il faut intégrer à l'analyse économique, surtout dans les pays en développement.

Comptabiliser une production domestique abondante mais « invisible »

Les auteurs du Système de Comptabilité Nationale, héritiers du courant de pensée keynésien ont eu une conception très restrictive de la production : elle ne compte que les biens faisant l'objet d'échange marchand, autrement dit la production marchande. Pour Clark (1971 : 759) « il faut exclure de l'estimation du produit national la valeur de tout service que les individus se rendent à eux-mêmes, à leur famille, à leurs amis »⁵.

Aussi, dès sa conception, le Système de Comptabilité Nationale (1953) a défini la production économique comme le résultat d'activités marchandes, c'est-à-dire donnant lieu à des transactions monétaires. De ce fait, toute production de biens et services émanant du secteur des ménages était d'emblée exclue du produit national quand bien même Reid (1934) revendiquait déjà la comptabilisation de la production des femmes concernant l'autoconsommation.

⁵ [notre traduction].

Compte tenu de ce biais initial de la Comptabilité nationale, le travail au sein des ménages a toujours été laissé de côté lors de la comptabilisation du produit national⁶ ; et ainsi jusqu'au SCN 93. Pourtant, il représente, partout dans le monde, une part importante du travail total accompli pour l'économie (Ironmonger et Hill, 1999 ; Hill, 1979).

L'importance de cette production se reflète aussi bien par le temps qui lui est dévoué que par la valeur monétaire du produit qu'il engendre.

Encore faudrait-il reconnaître et admettre que dans l'économie, les ménages jouent aussi un rôle de producteur concomitamment au rôle de consommateur et de pourvoyeur de main d'œuvre qui leur est traditionnellement attribué. Margaret Reid (1934), précurseur de la comptabilisation du travail domestique déplorait dans *Economics of Household Production* que bien que l'économie domestique soit l'institution économique la plus importante, les économistes dans leur ensemble n'avaient d'intérêt que pour cette partie du système économique basée sur les prix (*ibid.*).

En ignorant la production domestique au profit exclusif de l'économie marchande, les planificateurs en politique économique se cantonnent à une vue partielle de l'économie. Ils sont limités par le manque de données statistiques sur une partie pourtant volumineuse de la production économique. Par conséquent, leur vision étriquée ne peut que déboucher sur des politiques borgnes, inadéquates aux portées limitées, dont les résultats n'améliorent guère le sort des populations. C'est pourquoi il est impératif que les politiques publiques tiennent compte des interactions entre la production marchande et la production domestique non marchande, voire qu'elles octroient également à cette dernière des ressources productives à la hauteur de son importance économique.

Cela fait partie des nombreuses insuffisances du PIB décriées depuis une décennie. Elles ont suscité en partie l'élaboration du Rapport Stiglitz⁷ qui recommande (en recommandation n°5) d'élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes en élaborant des indicateurs plus larges des activités économiques des ménages (Stiglitz *et al.* 2009: 15 et 38).

⁶ Les auteurs du Système de Comptabilité Nationale, héritiers du courant de pensée néoclassique ont eu une conception restrictive de la production : elle ne comptait que les biens faisant l'objet d'échange marchand, c'est-à-dire la production marchande. Pour Clark (1971 : 759) «il faut exclure de l'estimation du produit national la valeur de tout service que les individus se rendent à eux-mêmes, à leur famille, à leurs amis » [notre traduction].

⁷ La Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, dite « Commission Stiglitz » a été installée à l'Élysée en février 2008 par l'exécutif français, avec pour mission d'identifier les limites du produit intérieur brut (PIB) comme indicateur de performance économique et de progrès social. Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social.

Elle comptait 22 membres, parmi lesquels quatre prix Nobel d'économie : Amartya Sen, Kenneth Arrow, Daniel Kahneman et James Heckman qui ont contribué à cette réflexion sur les moyens de développer de nouveaux instruments de mesure de la richesse des nations et du bien-être des populations.

a) L'importance en volume du travail non rémunéré

Le nombre d'heures de travail consacré au travail domestique rivalise avec le nombre d'heures de travail consacré à la production marchande, sachant que ce sont les femmes qui en assurent la plus grosse part. Au cours des années 80 et 90, elles consacraient deux fois plus de temps que les hommes aux tâches non rémunérées dans les pays développés, assumant la quasi-totalité de ces travaux (jusqu'à 75%) (Nations Unies, 1995).

Les quelques rares études faites en Afrique révèlent des inégalités plus marquées. Charmes (1998 : 33 ; 1999) montre qu'au Bénin les femmes accomplissent près de 4 fois plus de travaux domestiques que les hommes. L'étude comparative qu'il a menée dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne donne des résultats similaires (Charmes, 2006 : 45) comme le montre le tableau I. De même, les résultats de Ky (2010) attestent que le Burkina Faso (en zone rurale) ne fait pas exception.

Tableau I : Temps consacré au travail non rémunéré (tnr) par genre dans divers pays

Pays	France 1999		Afrique du Sud 2000		Benin 1998		Madagascar 2001		Maroc 1998	Burkina Faso 2010	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	F	H
Tnr	4h 23min	2h 24min	3h 35mn	1h 25min	3h 15min	1h	3h 45min	55min	4h 50min	4h 15min	48 min
% tnr dans travail total	69.7	42.6	65.2	30.9	45.3	20.3	56.3	18	84.1	45.98	10.88

Source : Inspiré de Charmes & Unni (2004 : 21). [Quelques traductions de notre part] et de Ky (2010).

F=Femmes H=Hommes

En Asie, Fukami (2000: 9) estime que les femmes japonaises consacrent par jour 3 h 50 min au travail non rémunéré alors que les hommes y consacrent une demi-heure (31 minutes) soit près de 7 fois moins.

Les tendances européennes s'opèrent également « au détriment » des femmes. En Suisse, les femmes consacrent 31h par semaine au travail non rémunéré et les hommes 17h (Office Fédéral de la Statistique, 2004 : 17)⁸. Quant aux françaises, leur contribution au travail domestique s'élève en moyenne à 4 h 23 mn contre 2 h 24 mn pour les français (Charmes & Unni, 2004 : 21). Pour les couples de salariés, même lorsque les deux conjoints travaillent à temps complet, les tâches domestiques occupent les femmes 4 heures par jour en moyenne, contre 2 heures 1/4 pour les hommes⁹ (Ponthieux et Schreiber, 2006 : 44).

⁸ Elles assurent ainsi 65% du volume global du travail non rémunéré tandis que les hommes accomplissent 67% du travail (rémunéré) effectué sur le marché du travail.

⁹ Etude faite sur la base de la dernière enquête budget-temps réalisée de 1998 à 1999 par l'INSEE.

b) L'importance en valeur du travail non rémunéré

Cela dit, l'abondance de la production domestique s'illustre mieux lorsqu'on valorise les heures de travail qui lui sont consacrées. Les valeurs monétaires obtenues représentent alors de fortes proportions de la production marchande.

De nombreux exemples peuvent être cités à travers le monde pour mettre en évidence l'importance en valeur du travail non rémunéré dans l'économie. Les études sont plus nombreuses dans les pays industrialisés, car les systèmes statistiques y sont plus performants et la mise en œuvre du SCN 93, qui recommande l'établissement des comptes satellites, y est plus avancée. Cet avancement traduit également une certaine prise de conscience de ces pays vis-à-vis de l'importance du travail non rémunéré qui est, d'ailleurs, bien antérieure au SCN 93.

En France, la première évaluation¹⁰ du travail domestique aboutissait à 44% du PIB en 1975¹¹ (Chadeau et Fouquet, 1981 : 45). De 1995 à 2006, il s'élevait à 30% du PIB (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009 : 40), alors que pour 1998, il valait précisément¹² 27% du PIB (Roy, 2011 : 40). Ces chiffres sont inférieurs à ceux de la production domestique britannique que Short (2001 :40) estimait à 50% du PIB pour l'année 1999. Cependant, ils restent dans l'intervalle moyen des évaluations. Les résultats de longue période obtenus en Finlande le corroborent. De 1980 et 2001, la valeur du travail non rémunéré y représentait 41.7% du PIB en 1980, 45,1% du PIB en 1990 et 46,4% du PIB en 2001 (Varjonen et Aalto, 2006 : 33), soit une moyenne de 40% du PIB (Stiglitz *et al.*, 2009)¹³ entre 1995 et 2006. Un tel résultat est proche de la production domestique Suisse¹⁴ estimée à 41,2% du PIB pour l'année 2000 (OFS, 2004 : 34, 55).

Si les pays développés multiplient les essais de quantification de la production domestique, c'est loin d'être le cas dans le monde en développement où les études ont été déclenchées par la Conférence de Beijing et demeurent rares. C'est d'autant plus regrettable que c'est précisément dans ces pays que la production est la plus abondante. L'Afrique sub-saharienne en a connu quelques-unes. Henn (1978) évaluait le travail domestique camerounais en 1974

¹⁰ On peut évaluer le travail non rémunéré par 3 méthodes : la méthode du coût d'opportunité, la méthode du coût de remplacement spécialiste et coût de remplacement au substitut spécialisé.

¹¹ Toutes les estimations citées dans ce paragraphe ont été faites par la méthode du coût de remplacement généraliste

¹² Sur la base des enquêtes emploi du temps 1998 de l'INSEE.

¹³ Pour d'autres études comparatives de volumes comme d'évaluations monétaires, voir :Murphy (1982) qui a revu 5 méthodes différentes et Hawrylyshyn (1976) qui a comparé 14 évaluations. Hawrylyshyn (1976), "The value of household services: A survey of empirical estimates", *Review of Income and wealth*, Vol. 22 (2), pp. 101-131. Murphy Martin (1982), "Comparative estimates of the value of household work in the United States for 1976", *Review of Income and Wealth*, Vol. 28 (1), pp. 29-43.

¹⁴ Etude faite par l'Office Fédérale Suisse (OFS) dans le cadre d'un projet pilote d'élaboration de comptes satellites de la production domestique.

à 52.000 F. FCA. D'autres expériences, restreintes à certaines activités domestiques en particulier, ont été faites pour le Botswana (Mueller, 1984), le Lesotho (Murray, 1976), le Nigéria (Prest et Stewart, 1953) et la Tanzanie (Macpherson et Jackson, 1975)¹⁵.

Pour Ironmonger (1996 : 43), économiste australien, la production domestique est si volumineuse qu'elle mérite l'appellation « d'économie domestique ». Il l'assimile à un iceberg : une gigantesque masse de valeur invisible, de sorte que l'économie entière serait comme un animal à deux pattes, ayant une patte marchande et une patte domestique. « Les deux sont nécessaires pour que l'économie puisse se tenir debout, marcher et courir » (*ibid*: 2). On peut comprendre cette comparaison à un iceberg quand on sait qu'en Australie en 1992, la production domestique représentait 98% du PIB (Australian Bureau of Statistics, 1994) et près de 80% du PIB marchand en 2000 (Ironmonger et Soutourmas, 2002 : 13).

Quantifier le travail non rémunéré des femmes contribue à une meilleure connaissance d'une bonne partie de cet « iceberg » qu'est l'économie (cf. figure 1). En réalité, l'économie peut être conçue comme un iceberg ayant différentes strates qui vont de l'économie formelle à l'économie de soin et dont le degré de monétarisation, et par conséquent de quantification statistique, diminue lorsque l'on va vers le bas. En effet, l'économie formelle quantifiée par le Système de Comptabilité Nationale et les agrégats économiques traditionnels ne représente que la part visible de l'économie dans sa globalité. Elle correspond aux biens et services commercialisés sur le marché par des unités institutionnelles régulièrement répertoriées.

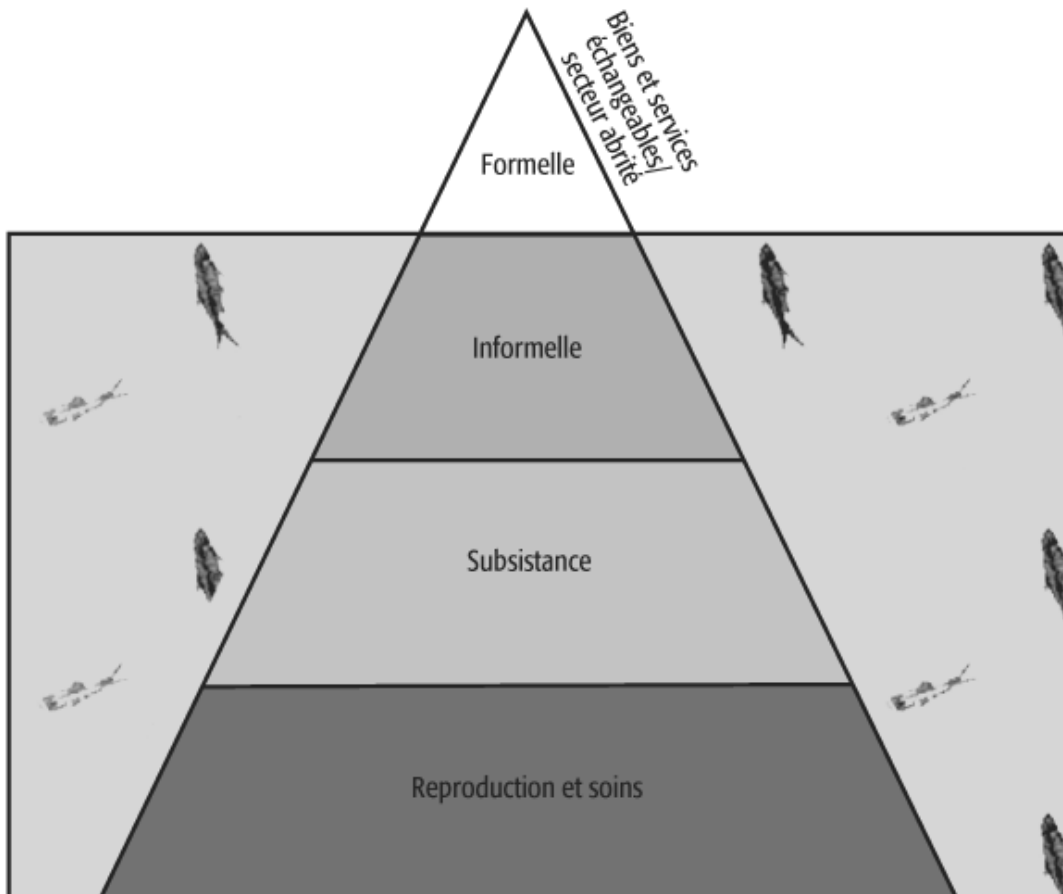
Il existe cependant une autre catégorie de biens échangés contre monnaie, mais qui ne fait l'objet d'aucune annotation dans les statistiques officielles : c'est l'économie informelle. Ces deux catégories, économie de marché et économie informelle, font l'objet de flux monétaires. Ce n'est pas le cas de l'économie de subsistance et de l'économie de soin et de reproduction sur lesquelles elles reposent et qui sont essentiellement produites grâce au travail non rémunéré car elles ont lieu au sein des ménages.

Améliorer les statistiques de main d'œuvre et de revenu

De par le monde, rares sont les pays où le travail féminin est entièrement comptabilisé dans les statistiques officielles servant à l'élaboration des comptes nationaux. En moyenne, celles-ci excluent au moins les deux tiers du travail et de la production fournis par les femmes sous forme de travail non rémunéré (Ironmonger, 2001a). Pour peu que les femmes représentent la moitié de la population totale, comme c'est fréquemment le cas dans le monde entier, une part non négligeable du produit national est ainsi exclue. Ceci dit, le fait d'inclure dans le cadre strict du SCN - par comptabilisation dans le PIB - certaines activités qui s'apparentent à des activités domestiques quotidiennes du monde rural - comme le port de l'eau - induit un biais dans la comptabilisation de la population active car les femmes qui les exercent ne sont pas pour autant comptées comme actives.

¹⁵ Cité par Goldschmidt (1987) « Economic evaluations of unpaid household work: Africa, Asia, Latin America and Oceania ». Cette récapitulation des premières études sur le travail non rémunéré faites dans les pays en développement regroupe 40 études de cas de 1964 à 1984. Elle a été faite pour le compte du BIT et financée par le FNUAP.

Figure 1: La vision « en iceberg » de l'économie



Source : Kabeer (2005 : 35)

En effet, dans les pays en développement, les statistiques omettent de nombreuses femmes productrices de biens et services, compris dans le cadre strict de la production SCN. Ces femmes restent « invisibles » dans la population active quand bien même celle-ci regroupe, par définition, toutes les personnes qui participent à la production SCN. C'est fréquent pour des activités telles que la transformation des produits agricoles, la mouture artisanale des céréales, ou d'autres comme le ramassage du bois de feu, le port de l'eau, etc. Puisque ces activités se déroulent loin du marché, dans la sphère domestique des concessions villageoises, les femmes deviennent « invisibles » pour le statisticien.

Il en ressort qu'en moyenne seulement 60% de la production réelle des économies africaines, et seulement 50% du travail réellement accompli, sont couverts par les statistiques officielles (Latigo et Neijwa, 2005). Par conséquent, mesurer le travail non rémunéré des femmes permet de combler en partie ces lacunes statistiques qui ne reflètent ni la réalité de la main d'œuvre, ni celle du produit qu'il engendre. La correction n'est pas uniquement nécessaire pour avoir des chiffres exacts, mais plutôt parce que ces données statistiques sont des outils de planification. Elles servent à l'élaboration des agrégats macroéconomiques qui sont les instruments de la politique économique des États.

Vers une analyse macroéconomique intégrant la variable genre

La macroéconomie étudie l'économie dans son ensemble à travers des agrégats tels que le Produit national, le revenu, la consommation, les finances publiques, l'épargne et l'investissement, etc. Elle constitue l'outil d'élaboration et d'analyse des politiques économiques. Ces dernières devraient intégrer le travail non rémunéré dans leur formulation puisqu'il est, lui aussi, une variable d'ordre macroéconomique (Hirway, 2005 ; United Nations, 2003), certes mal connue, mais dont l'influence sur les autres variables de l'économie est indéniable (Young, 2000). Le travail domestique n'influence-t-il pas l'offre de travail féminin ? Ainsi, par exemple, la décision pour une femme d'entrer sur le marché du travail dépend certes de la rémunération qu'elle y gagnerait, mais aussi de la charge de travail domestique qu'elle assume déjà dans son foyer (Becker, 1965). En fait, l'économie domestique joue un rôle d'amortisseur des chocs économiques de plusieurs manières (Elson, 1996).

Les politiques macroéconomiques ont un impact aussi bien sur la production SCN que sur la production hors SCN. Ironmonger (1989) montre qu'en fonction de la conjoncture économique, la production du marché et celle des ménages évoluent en sens cyclique inverse. Snooks (1994) le confirme par une étude faite sur le long terme en Australie. L'augmentation (respectivement la diminution) de la production et du revenu est compensée par une diminution (respectivement l'augmentation) de la production et du travail non rémunéré des ménages. Un tel résultat se comprend dans la mesure où en période de croissance économique, une augmentation du revenu et de l'emploi amène certains services domestiques, comme les gardes d'enfants, le fait de faire les courses, la préparation des repas, etc., à pénétrer le marché.

À l'inverse, en période de récession, on assiste au transfert de nombreux services marchands vers la sphère domestique. Pour mieux comprendre le processus de compensation qui s'opère entre le secteur rémunéré et le secteur non rémunéré, il est essentiel d'avoir la mesure de ce dernier pour pouvoir anticiper l'effet d'une option de politique économique sur chacun des secteurs.

C'est ainsi qu'une réduction des dépenses publiques peut paraître efficace, alors qu'en réalité elle ne résulte qu'en un transfert de coûts du secteur rémunéré vers celui des ménages, supportés davantage par les femmes. L'exemple de l'activité de soin est bien représentatif de cette situation. Lorsque l'État réduit ses dépenses de santé en supprimant une partie des subventions en milieu hospitalier, on assiste à un transfert de certaines activités de soin du milieu hospitalier (devenu trop cher à cause du désengagement de l'État) vers la sphère

domestique. Le malade est renvoyé prématurément à domicile pour une convalescence précoce ou pour des soins dits « légers ». Ces soins sont généralement prodigués par les femmes (Ironmonger, 1994, 2001b).

Dans les pays industrialisés, de nombreuses personnes âgées seraient ainsi à la charge de leurs familles si l'État ne subventionnait pas des structures d'accueil pour personnes âgées. Pour ce qui est de l'Afrique, les soins médicaux étant onéreux (car peu ou pas subventionnés), un malade est maintenu au maximum à domicile, où il est soigné par les femmes tant que son état ne nécessite pas une hospitalisation inévitable. Lorsqu'il est hospitalisé, le retour à domicile est souvent effectué prématurément, en comptant sur les soins complémentaires qui seront prodigués gratuitement à domicile par une femme (épouse, mère, sœur...).

L'exemple de la pandémie du Sida est flagrant dans les pays d'Afrique Australe où les femmes sont obligées de quitter tantôt leur emploi rémunéré, à défaut de pouvoir en diminuer les heures de présence, tantôt leurs activités agricoles pour s'occuper du membre de la famille malade (Budlender, 2004 ; ONUSIDA et al., 2004). C'est dans ce sens que Palmer (1997) voit en l'activité de soin l'équivalent d'une taxe majoritairement payée par les femmes. Par leur travail non rémunéré, les femmes « subventionnent » en quelque sorte l'économie mondiale (Kome, 2000). Elson (1996) observe que les politiques macroéconomiques des pays en développement ont présumé de la souplesse du travail des femmes et de ce rôle d'amortisseur de chocs que joue le ménage. Mais, finalement, nous constatons que ceci s'avère valable également pour les pays industrialisés, comme le confirment des études menées aux États-Unis, en Australie et au Royaume-Uni (Folbre, 1994; Bittman et Pixley, 1997; McDowell, 1991).

Weinrobe (1974 : 99) s'est employé à montrer l'importance de la production des femmes mariées aux USA dans la décennie 60. Son étude a alors révélé que le taux de croissance de l'économie américaine avait été sous-évalué de 1960 à 1970 du fait de la non prise en compte de la production domestique qui valait 30% du Produit National Brut et presque 40% du Revenu National.

Ces exemples montrent combien il est primordial de connaître les variables que représentent les activités hors SCN et de trouver les moyens de les inclure dans la politique économique. L'analyse macroéconomique ne peut plus continuer à faire abstraction de la « sexospécificité » des rôles de ceux qui contribuent à la croissance économique. Les politiques macroéconomiques se doivent donc d'intégrer les spécificités de genre. En effet, les décideurs doivent se préoccuper des répercussions des politiques choisies en distinguant les effets sur les hommes et sur les femmes (Elson, 2002). Comme le souligne le Programme d'Action de la conférence de Beijing : « il faut repenser et reformuler les politiques macroéconomiques... » (Nations Unies, 1995 : 18) et « l'analyse sexospécifique de toutes sortes de politiques et de programmes est essentielle au succès de la lutte contre la pauvreté » (*ibid.*).

Les économistes dits adeptes d'une macroéconomie « sexospécifique » orientent leurs recherches dans cette voie. Un des objectifs est de pallier à cette tendance à l'omission et d'intégrer le travail non rémunéré des femmes dans l'analyse macroéconomique. D'autant que cet oubli n'est pas uniquement attribuable à la complexité des mesures spécifiques qu'il convient de mettre en œuvre. Il reflète plutôt les hypothèses initiales des modèles qui

excluent le temps consacré par les femmes au travail non rémunéré en tant que facteur de production (Bakker, 1998 : 3).

Sur cette base, il devient ainsi donc possible de remédier, *a posteriori*, dans l'analyse macroéconomique à ce manquement éthique qui a été commis lors de la conception du SCN en ignorant les spécificités de genre.

ENJEUX ÉTHIQUES : UNE MESURE IMPOSÉE PAR LA RECHERCHE DE L'ÉQUITÉ SOCIALE

L'éthique est une discipline de la philosophie qui étudie la morale et les phénomènes moraux (Paillé et *al.*, 1999). On peut s'interroger sur son rapport avec le travail des femmes. Le fait est que l'être humain est un être social, et donc vivre en société exige de lui de concilier ses désirs et tendances égoïstes avec les contraintes d'une vie en société (Métayer, 1997). Le fait d'appartenir à une société implique de partager avec un groupe d'individus un certain nombre de valeurs. Comme, par exemple, avoir une conception commune de ce qui est bien ou mal, de ce qui est juste ou injuste, etc. C'est l'ensemble de ces normes et de ces valeurs qui forge l'éthique sociale.

Cela n'implique pas uniquement de respecter un certain nombre de règles. Si l'individu doit se conformer aux principes de l'éthique sociale, celle-ci exige que la société à son tour soit régie selon des principes qui garantissent l'épanouissement et le bien-être pour chaque individu. Or, en société, l'expression de la vie se matérialise à travers le travail. Il importe donc que l'exercice et les retombées de ce travail, quel qu'il soit, censés conduire à une amélioration du bien-être et à l'épanouissement de la personne, puissent être évaluées de manière correcte.

Sortir de l'évaluation inéquitable de la production globale

La structure du SCN, dans son état actuel, soulève un problème fondamental d'équité dans la comptabilisation du travail puisqu'elle exclut du cadre central de la production, les services domestiques qui sont majoritairement produits par le travail non rémunéré des femmes. De ce fait, elle n'est pas neutre du point de vue genre. Elle est biaisée « au détriment » des femmes puisqu'elle occulte une bonne partie de leur production. Ce biais éthique prend sa source dans la conception originelle restrictive du travail et du produit, inspirée par la théorie keynésienne, qui ne considérait pas la production domestique. Ceci dit, il convient de remarquer que ce manque d'équité est hérité des précurseurs de la comptabilité nationale au 17^{ème} Siècle, et n'est, en fait, que le reflet de la conception générale du travail que se fait la société.

Si les auteurs keynésiens, qui sont à l'origine du SCN, n'ont pu éviter ce travers éthique, que devrait-on dire des comptables nationaux contemporains ? Ceux-ci devraient être au fait des critiques adressées à l'encontre d'indicateurs comme le PIB concernant la non prise en compte des aspects sexués ? Or, malgré ces critiques largement diffusées par l'émergence de l'approche genre, les comptables nationaux perpétuent cette forme d'injustice qui résulte de la non prise en compte du travail des femmes.

Le SCN 93 a certes apporté une première avancée significative en élargissant les frontières de la production globale à la production des ménages. Cependant, seuls les biens sont comptabilisés comme production dans le cadre central du SCN. Les services en demeurent toujours exclus (SCN §1.21). Quelles sont les raisons qui justifient cette exclusion ? Les comptables nationaux avancent trois arguments :

- premièrement, la production de services, pour compte propre dans le ménage, n'aurait que peu de répercussion sur le reste de l'économie car ces services sont isolés et indépendants du marché ;
- deuxièmement, il serait statistiquement difficile de procéder à des estimations économiques pertinentes de la valeur monétaire de ces services, étant donné l'importance de leur volume.
- Troisièmement, ils amoindriraient l'utilité des comptes pour l'analyse macro-économique, et la politique économique, concernant l'inflation, le chômage, etc. Puisque l'OIT définit comme actives les personnes qui participent à la production, inclure ces services dans le cadre strict de la production SCN reviendrait à annuler le chômage, car la population adulte toute entière deviendrait alors économiquement active (SCN §6.21 ; 6.22).

Ces justifications sont pour le moins discutables (Caillavet, 1998). La production des services domestiques, loin d'avoir des répercussions limitées, a une importance capitale pour l'économie. Elle interagit avec le marché, comme nous l'avons montré ci-dessus, et réduit les inégalités de revenus familiaux. Malgré les difficultés que présente son estimation, celle-ci est néanmoins possible et nous en avons donné des illustrations. Quant à l'argument d'élargissement de la population active, l'inclusion des biens dans la production a déjà impliqué un élargissement de ses frontières.

Cette argumentation peu convaincante fait ressortir le problème de fond, à savoir que la société ne considère toujours pas le travail domestique des femmes comme un travail à part entière. Cet héritage, injustement fondé, reste encore d'actualité dans nos sociétés malgré les injustices tant économiques que sociales qu'il continue d'engendrer au sein des communautés et collectivités humaines.

Ne pas remédier à ce biais dans la comptabilisation du produit, c'est accepter de perpétuer de nombreuses injustices à l'égard des femmes dans la société. Des injustices qui vont de la non-reconnaissance sociale du rôle des femmes aux conséquences inégalitaires des politiques socio-économiques. C'est d'autant plus regrettable que, dans toutes les sociétés, on revendique l'application des grands principes de justice et d'équité. Et ces principes, de par leurs fondements mêmes, portent les justifications d'une mesure du travail domestique des femmes.

Aborder la question de la liberté et de la capacité des femmes

Mesurer le travail non rémunéré des femmes participe au renforcement de la liberté des femmes. De quelle manière et dans quelle mesure ? Il est communément admis que les

femmes assument la majeure partie du travail domestique au sein des ménages. Peu d'études quantifient effectivement ce travail, surtout dans les pays en développement où il est le plus important. La mesure permet de se rendre compte de l'importance du volume horaire que ce travail occupe dans l'emploi du temps des femmes. Des quelques estimations connues, il ressort qu'il occupe au moins 45%. (Ky, 2010 ; Roy, 2011).

C'est à cela que l'on réalise que la production domestique générée par le travail non rémunéré n'est pas sans coût pour les femmes (Catagay, 1998). Elle représente autant d'heures que les femmes ne peuvent consacrer à d'autres activités, notamment, celles qui leur permettent de développer leur capacités¹⁶ pour espérer prétendre à un niveau supérieur de bien-être. Les capacités définies par Amartya Sen (1984, 1999), désignent l'ensemble des *fonctionnements* (réalisations) effectifs ou potentiels qu'une personne est capable, ou serait capable, d'accomplir. C'est la liberté d'être ou d'agir de cette personne : ce que la personne peut (ou pourrait) faire ou être, en fonction de ses caractéristiques propres mais aussi des opportunités et contraintes que lui offrent son environnement. On peut citer par exemple le fait d'aller à l'école, d'exercer telle ou telle profession, de chercher un emploi, de participer à la vie collective, etc. La notion de capacités fait référence non seulement aux dotations de l'individu, mais aussi à son aptitude à les transformer en fonctionnements, d'où l'importance de considérer la capacité potentielle, c'est à dire l'éventail des possibilités de choix auxquelles pourrait prétendre une personne.

Dans ce contexte, le fardeau du travail non rémunéré, ne contribue-t-il pas à restreindre la liberté de choix des femmes ? Sans aucun doute. Compte tenu du temps qu'il occupe dans leur agenda, ce travail diminue le temps qu'elles pourraient consacrer aux activités qui contribuent à élargir leur possibilités de choix futur, comme s'instruire, ce qui permettrait de prétendre à un (meilleur) emploi.

Ainsi le travail non rémunéré constitue un frein au développement des capacités des femmes. Et cela débute dès le plus jeune âge dans les pays en développement où des fillettes sont encore privées de scolarité car retenues à la maison pour aider les mères au travail domestique de la concession. Lorsqu'elles sont scolarisées, elles disposent généralement de moins de temps d'études en dehors des heures de cours. Par exemple, au Burkina (Ky, 2010), les filles scolarisées âgées de 6 à 15 ans ont 4 fois plus d'heures de travail non rémunéré que les garçons scolarisés de la même tranche d'âge. De plus, dans les pays en développement, la frontière entre les travaux agricoles et les travaux domestiques est mal définie, ce qui a pour effet d'alourdir le travail domestique.

En définitive, le fait de mesurer le travail non rémunéré permet de faire ressortir le temps potentiel que les femmes pourraient gagner de la modification de leur allocation de temps. Elle est porteuse de liberté dans la mesure où elle renforce l'alternative de choix de faire ce qu'elle veut de ce temps.

De plus, en termes de politiques publiques, c'est sur la base de telles mesures que les femmes peuvent revendiquer des mesures de politiques publiques qui allégeraient leur charge de travail non rémunéré ou exiger, en contrepartie, des avantages en nature qui

¹⁶ Le terme "capacités" est l'équivalent français couramment utilisé du mot anglais *capabilities*. Certains traducteurs de Sen traduisent cependant *capabilities* par « capacités ».

contribueraient à élargir leur possibilité de choix de vie. Dès la fin du 19^{ème} siècle, alors qu'il n'était reconnu au secteur des ménages que le rôle de consommateur, Charlotte Perkins Gilman (1898) recommandait déjà dans *Women and Economics*¹⁷ que l'on déporte vers le marché une partie de la production domestique de manière à permettre une meilleure spécialisation et à donner plus de flexibilité de choix aux femmes en proie à la division sexuelle du travail.

Promouvoir l'équité économique et la justice sociale

Mesurer le travail non rémunéré des femmes (et des hommes) relève d'une question d'équité économique et de justice sociale. La mesure permet de faire ressortir les inégalités de temps entre catégories de femmes et, surtout, entre hommes et femmes. La mise en valeur de ces situations d'inégalité pose alors naturellement la question de l'équité. Quelles politiques faudrait-il mettre en œuvre pour obtenir une société plus juste ? Quels outils, s'appuyant sur des principes d'équité, permettraient de lutter contre ces inégalités considérées comme injustes, voire inefficaces ? Tout ceci est bien une question d'ordre éthique, et l'éthique économique devrait s'en préoccuper davantage.

Il ne s'agit pas là d'envisager des politiques égalitaristes, mais de préconiser l'équité, une notion qui exprime non pas ce qui est « égal », mais ce qui est juste. Dans ce cadre, comment construire une société plus juste qui tienne compte du travail domestique des femmes ? Et qui veille à amoindrir leur vulnérabilité liée à la charge de ce travail ? C'est effectivement là que se pose la question de l'équité dans la répartition de la richesse nationale, de même que celle de la redistribution des avantages sociaux comme, par exemple, la question de la retraite des femmes au foyer... Une société juste est une société qui met en œuvre une justice distributive telle qu'initialement définie par Aristote (Clément et *al.*, 2008). Si la rétribution du travail marchand permet à l'individu de subvenir à ses besoins, à l'inverse, la gratuité du travail social place l'individu (qui, de fait, est souvent une femme) dans une situation de vulnérabilité. Il en résulte que si un agent économique est rétribué par le travail marchand, il conviendrait d'en faire autant pour le producteur d'un travail social, sinon, il faudrait, à défaut, lui trouver des compensations.

Cela sied bien au principe de différence (le principe du « maximin ») énoncé par Rawls dans *La théorie de la justice*¹⁸ (1987, §11-14), à savoir que : « les inégalités économiques et sociales doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus défavorisés de la société »¹⁹.

¹⁷ Cité par Ironmonger (2001c).

¹⁸ En opposition au courant utilitariste qu'il juge incapable de procurer aux citoyens un monde d'équité, Rawls publie en 1971 sa *Théorie de la Justice*. Il y défend l'idée que pour qu'une société soit stable et ordonnée il est primordial que les personnes jouissent de libertés civiques et politiques ainsi que d'une égalité des chances. Cet ouvrage initie la reconnaissance récente des nouvelles théories normatives de la justice.

¹⁹ Deux principes de justice énoncés par Rawls dans *Théorie de la justice* (§11-14). Premièrement, chaque personne a une même prétention indéfectible à un système pleinement adéquat de libertés de base égales, qui soit compatible avec le même système de liberté pour tous (principe d'égalité de liberté). Deuxièmement, les inégalités économiques et sociales doivent remplir deux conditions : (i) elles

Ceci dit, il est intéressant de noter que dans sa version initiale, la théorie de la justice n'aborde pas les problèmes qui découlent de la discrimination et des distinctions fondées sur le genre. Dans sa reformulation²⁰, Rawls (2008 : 99) reconnaît « qu'il s'agit d'une omission » et que « une injustice ancienne et historique faite aux femmes est qu'elles ont supporté, et qu'elles continuent de supporter, une part disproportionnée de la charge consistant à élever, nourrir et s'occuper de leurs enfants » (*ibid.* : 226). C'est pourquoi, il souligne d'emblée à travers l'idée d'une structuration de base²¹ que « des dispositions spéciales doivent être incluses dans le droit de la famille (et certainement aussi ailleurs) pour établir l'égalité des hommes et des femmes dans la partage du travail social, de manière à ce que la charge de donner naissance, d'élever et d'éduquer les enfants ne tombe pas lourdement sur les femmes, mettant ainsi en cause l'égalité des chances » (*ibidem* : 29).

Ces quelques citations expriment toute l'importance que représente la valorisation du travail non rémunéré des femmes pour toute société. Elle est, en effet, constitutive des bases de la théorie de la justice comme équité, source de la philosophie politique normative. L'éthique économique qui s'appuie sur ce courant philosophique devrait s'emparer de cette finalité que l'on attribue à tort aux seuls féministes car « si une cause essentielle, sinon la cause principale de l'inégalité des femmes, est la part plus grande qu'elles prennent, dans le cadre de la division du travail au sein de la famille, à la naissance, à l'éducation et aux soins des enfants ; il est nécessaire de prendre des mesures pour rendre leur part plus égale ou pour les dédommager de cette charge » (*ibidem* : 227)²².

Reconnaître la contribution sociale des femmes

Mesurer le travail non rémunéré des femmes donne à ces dernières un sentiment de reconnaissance, corrigeant ainsi le biais initial introduit par la comptabilité nationale. À l'origine, celle-ci ne comptait comme travailleurs que des personnes ayant un emploi en échange duquel elles percevaient une rémunération. De ce fait, de nombreuses femmes exerçant toute autre activité (activité informelle, production de subsistance, production domestique...) n'ont jamais été considérées comme des « travailleurs ». Cela perdure encore

doivent d'abord être attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous dans des conditions d'égalité équitable de chances (principe d'égalité des chances), et (ii) elles doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus défavorisés de la société (principe de différence).

²⁰ Rawls (2008), *La justice comme équité: une reformulation de la "Théorie de la justice"*, Paris, La Découverte-poche. Traduction de *Justice as fairness : a restatement* par Bertrand Guillaume.

²¹ « la structuration de base de la société est la manière dont les principales institutions politiques et sociales de la société s'agencent en un système unique de coopération sociale, dont elles assignent les droits et devoirs fondamentaux et structurent la répartition des avantages qui résultent de la coopération sociale au cours du temps (Théorie de la Justice, § 2, p.33).

²² Rawls (2008 : 227) « Une proposition aujourd'hui commune est que la loi, en tant que norme ou orientation, considère le travail d'une femme relatif aux enfants comme un titre lui donnant droit à une part égale du revenu que son mari gagne pendant la durée de leur mariage. SI un divorce survient, elle devrait recevoir une part égale de la valeur qu'ont acquis les biens de la famille durant cette période ».

de nos jours. Par conséquent, les personnes dotées d'un emploi (et la plupart sont des hommes) jouissent d'un sentiment de reconnaissance sociale au titre de leur contribution rémunérée, tandis que le travail domestique des femmes n'est ni reconnu ni valorisé.

Or, divers types de reconnaissance sont nécessaires à l'être humain pour qu'il ait une bonne estime de soi et qu'il puisse bien s'insérer au sein d'une société. Outre un attachement affectif et une reconnaissance juridique (Honneth, 2000), il y a la contribution sociale dont le principal vecteur est le travail²³. Ce dernier est l'expression d'une estime sociale et d'une reconnaissance mutuelle entre individus sur la base de la contribution sociale de chacun. En effet, comme le souligne Ricœur (2005 : 315), pour éviter le mépris et l'humiliation, l'être humain s'engage dans une démarche de lutte spécifique qui prend la forme d'un parcours de reconnaissance afin d'atteindre « une éthique » qui n'est pas réductible aux seuls liens juridiques. Ce parcours implique aussi la nécessité d'une reconnaissance des aptitudes et, plus généralement, de la capacité d'agir de l'individu. On pourrait même parler d'une reconnaissance de sa capabilité. Cette aptitude lorsqu'elle est concrétisée par la contribution effective à la réalisation d'un travail communautaire devient la base de l'estime de soi. Ainsi donc, si avoir une activité professionnelle contribue à l'instauration d'une certaine estime de soi, qu'en est-il de l'estime de soi pour les femmes au foyer ? La contribution à la réalisation d'une œuvre communautaire ne se matérialise-t-elle qu'uniquement à travers le travail marchand ? Il faudrait reconnaître que le travail domestique est bien la première des formes de contribution au travail social. Il est même le socle d'entretien de la main d'œuvre du secteur marchand. C'est pourquoi, mesurer le travail des femmes dans la sphère domestique est fondamental pour leur estime de soi, car c'est l'un des moyens de reconnaître leur contribution à la communauté sociale.

CONCLUSION

La question de la mesure du travail non rémunéré (des femmes) a le plus souvent été l'apanage des économistes féministes. Si elles ont bien joué un rôle de précurseur en la matière, il ressort que la mesure de la production domestique va au-delà de simples considérations féministes. Elle relève, plus généralement, d'enjeux autant éthiques qu'économiques, comme il a été vu dans les pages précédentes.

Pour ce qui est de l'économie, il s'agit surtout de donner une visibilité à une production particulière, la production domestique, qui est abondante mais qui demeure « cachée ». Cela permet, en parallèle, de mieux préciser les statistiques de la main d'œuvre et du revenu. D'autant que ce travail se révèle être aussi une variable d'ordre macroéconomique dont l'incidence sur la sphère marchande doit pouvoir être appréciée. Elle est particulièrement forte pour les économies en développement du fait du caractère nettement moins monétisé de ces dernières. Pour ces économies, qui sont fort peu industrialisées et demeurent à dominante agricole, insérer la production domestique dans les indicateurs économiques classiques

²³ H. Jonas et A. Honneth (2000), en s'inspirant de la psychologie sociale de Mead (1963) et de la théorie hégélienne de la reconnaissance (Hegel 1976), définissent trois modèles de reconnaissance. Premièrement, l'intimité, dont le vecteur est l'amour. Il conditionne la confiance en soi ; deuxièmement, la valeur égale des personnes dont le vecteur est le droit. Il conditionne le respect de soi ; troisièmement, la contribution sociale dont le vecteur est le travail. Il conditionne l'estime de soi.

traduirait bien mieux la réalité en donnant une base plus objective à la production ainsi qu'à la consommation globale. Il en résulterait aussi une prévision bien plus exacte lors de la formulation des politiques économiques.

En réalité, l'ensemble de ces enjeux économiques tirent leurs origines du fait que le Système de Comptabilité Nationale manque d'équité, depuis sa création, en ce qui concerne la comptabilisation du travail. La structure interne de ce système n'est que le reflet de la conception sociale de l'économie qui ne reconnaît pas le travail non rémunéré (des femmes) comme du travail en tant que tel. Il y a là un manquement éthique fondamental qui concerne l'équité et qui montre que, en fait, les comptes nationaux ne sont pas neutres du point de vue du genre. Il en résulte que les indicateurs élaborés à partir de ces comptes, comme le PIB, occultent la valeur ajoutée de la production domestique et donc le rôle des femmes dans la production de cette valeur ajoutée. Les politiques économiques qui en découlent ne peuvent donc que comporter le même biais de genre qui se répercute dans la prise en compte sociale du bien-être des femmes. Et pourtant, bien des considérations éthiques exigent maintenant que ce travail de reproduction sociale, qui est principalement accompli par les femmes, puisse être rendu totalement visible.

Lorsqu'on se place dans l'optique de la philosophie politique normative, on s'aperçoit que le fait de mesurer le travail domestique contribue, de fait, à renforcer la liberté des femmes. Comme ce type de travail a un impact sur le développement des *capabilités* féminines (Sen 1984), l'évaluation de son importance doit permettre aux femmes d'apprécier l'ampleur de cette contrainte sur leur emploi du temps. Elles peuvent, en conséquence, procéder à des allocations de temps différentes afin de pouvoir développer leur capacités et accroître, de cette manière, leur liberté de choix dans l'aménagement de leur vie présente et future. Par ailleurs, cette démarche de quantification du travail domestique renforce l'équité et la justice sociale. En mettant en relief l'inégalité féminine face à ce type de travail et la vulnérabilité qui en résulte, il devient alors possible de préconiser des mesures contribuant à l'instauration d'une société plus juste (Rawls, 2008 ; Clément et al., 2008). En procédant ainsi, on souligne la reconnaissance sociale qui est octroyée aux femmes en raison de leur contribution, non rémunérée, à la société. Le fait même de la mesure valorise donc le statut de la femme et justifie, au vu de l'importance de sa production, qu'elle puisse prétendre à une meilleure rétribution ou, tout au moins, à une meilleure reconnaissance sociale.

Ces différents éléments d'une approche éthique permettent un rapprochement avec la démarche de l'économie solidaire dans laquelle la responsabilité de chaque individu est reconnue et valorisée pour lui donner plus de liberté d'agir et d'être. « Ainsi la liberté doit se doubler de la responsabilité dans sa forme prospective, la lutte contre les inégalités doit faire appel à l'équité, et la solidarité laisser place à la reconnaissance de l'autre. Responsabilité, équité et reconnaissance de la dignité de l'autre, deviennent ainsi les trois valeurs complémentaires d'une économie solidaire » (Dubois, 2009).

RÉFÉRENCES

Australian Bureau of Statistics, (1994). "Unpaid Work and the Australian Economy, 1992", in *Australian Economic Indicators*, June, (cat. no. 5240.0), Canberra: Australian Bureau of Statistics, 207-219.

- Bakker, I. (1998). *Unpaid Work and Macroeconomics: New Discussions, New Tools for Action Status of Women Canada*, Ottawa, Canada.
- Beneria, L. (1999). "Le travail non rémunéré : le débat n'est pas clos", *Revue Internationale du Travail*, Vol 138 (3), 317-342.
- Becker, G. (1965). "A theory of the allocation of time", *The Economic Journal*, Vol. 75 (299), 493-517.
- Bitteman, M. and Pixley, J. (1997). *The double life of the family*, St. Leonards, Allen & Unwin.
- Budlender, D. (1999). *The Policy Implications of Time Use Surveys: Lessons from South Africa*, Paper presented at the International Seminar on Time Use Studies at 7-10 December 1999, Ahmedabad, India.
- Budlender, D. (2004). *Why should we care about unpaid care work?*, Zimbabwe, United Nations Development Fund for Women (UNIFEM), Regional Office for Southern Africa and the Indian Ocean States.
- Cagatay, N. (1998). *Gender and Poverty*, Working Paper n. 5, Social Development and Poverty Elimination Division, Bureau for Development Policy, United Nations Development Programme (UNDP), New York.
- Caillavet, F. (1998). "L'introduction de la production domestique dans les comptes nationaux", *STATECO: Bulletin de liaison non officiel des statisticiens et économistes exerçant leur activité dans les pays du Tiers-Monde* n° 83-84 - Septembre-Décembre, INSEE, 54-68.
- Chadeau, A. et Fouquet, A. (1981). *Le travail domestique: essai de quantification*, Bruxelles, Institut National de la Statistique et des Études Economiques.
- Charmes, J. (1998). *Enquête emploi du temps au Bénin. Méthodologie et Résultats*, PNUD, Cotonou.
- Charmes, J. (1999). *Results and Lessons of a National Time-Use Survey in Benin, and Consequences on re-estimation of Women's Participation to the labour force and contribution to GDP*, Paper presented at the International Association of Time Use Researchers IATUR Conference, University of Essex, Colchester, UK, 6-8 October 1999.
- Charmes, J. (2006). *A Review of Empirical Evidence on Time Use in Africa from UN-Sponsored Surveys*, in Mark C. BLACKDEN and Quentin WODON, *Gender: Time Use and Poverty in Sub-Saharan Africa*, Washington, The World Bank, 39-72.
- Charmes, J. and Unni J. (2004). *Measurement of work*, Contribution to Guy STANDING and Martha CHEN (éd.), *Reconceptualising work*, Geneva, ILO.
- Clark, C. (1971). "Le travail ménager et le produit national", *Analyse et Prévision*, Tome XI, n°6, Juin, 759-771.
- Clément, V., Le Clainche C. Serra, D. (2008). *Economie de la justice et de l'équité*, Paris, Economica.
- Dereymez, J-M (1995). *Le travail : Histoire, Perspectives*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

- Dubois, J-L. (2009). « La notion de style est-elle transposable au développement durable ? », *Transversalités*, n°109 janvier-mars 2009, Institut Catholique de Paris (ICP), Paris, 35-53.
- Elson, D. (1996). "Integrating Gender Issues into National Budgetary Policies and Procedures within the Context of Economic Reform: Some Policy Options", *Journal of International Development*, Vol. 10 (7), 929-941.
- Elson, D. (2002). "Macroeconomics and Macroeconomic Policy from a Gender Perspective", Paper presented at the Public Hearing of Study Commission on 'Globalisation of the World Economy-Challenges and Responses', Deutscher Bundestag, Monday 18 February 2002.
- Folbre, N. (1994). *Who pays for the kids? Gender and the structures of constraint*, London and New York, Routledge.
- Fukami, M. (2000). *Monetary Valuation of Unpaid Work in 1996 in Japan*, Proceedings of the International Seminar on Time Use Studies 7-10 December 1999, New Delhi, Ahmedabad Central Statistical Organization, Ministry of Statistics and Program Implementation Government of India.
- Friedman, G. (1963). *Où va le travail humain?*, Paris, Gallimard.
- Friedman, G and Naville, P. (1964). *Traité de Sociologie du travail*, Paris, Armand Colin.
- Goldschmidt-Clermont, L. (1987). *Economic evaluations of unpaid household work: Africa, Asia, Latin America and Oceania*, Geneva, International Labour Office.
- Goldschmidt-Clermont, L. (2000). "Household production and income: Some preliminary issues", Geneva, International Labour Office.
- Groupe de Travail Inter-secrétariats sur la Comptabilité Nationale, (1993). *Système de comptabilité nationale 1993*, Commission des Communautés européennes (CEE), Fonds monétaire international (FMI), Organisation de coopération et de développement économiques, Nations Unies (OCDE), Banque mondiale, Bruxelles ; Luxembourg : CEE ; New York : Nations Unies ; Paris : OCDE ; Washington, DC : FMI : BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement).
- Hegel, G., Wilhem F. (1967). *System der Sittlichkeit*, éditions Lasson, hambourg (*Système de la vie éthique*, traduction de J. Taminiaux, Paris, Payot, (1976).
- Henn, J. K. (1978). *Peasants, workers and capital: The political economy of labor and incomes in Cameroon*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University.
- Hill, T. (1979). "Do-it-yourself and GDP", *Review of Income and Wealth*, Vol. 25 (1), 31-39.
- Hirway, I. (2005). *Integrating unpaid work into development policy*, Paper presented at the Conference on Unpaid Work and Economy: Gender, Poverty and the millennium goals, Levy Economics Institute, New York, 1-3 October 2005.
- Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, ed. du Cerf. Traduction de : *Kampf um Anerkennung* par P. Rusch.
- Ironmonger, D. S. (1987). *Research on the Household Economy*, Research Discussion Paper No 1, Centre for Applied Research on the Future, University of Melbourne.
- Ironmonger, D. S. (1989). "Households and the household economy, in Ducan Standon IRONMONGER (ed.), *Households Work*, Sydney: Allen & Unwin.

- Ironmonger, D. S. (1994). "The Value of Care and Nurture Provided by Unpaid Household Work", *Family Matters*, Vol. 37, 46-51.
- Ironmonger, D. S. (1996). "Counting Outputs, Capital Inputs and Caring Labor: Estimating Gross Household Product", *Feminist Economics*, Vol. 2 (3), 37-64.
- Ironmonger, D. S. and Hill, H. (1999). *Women's economic participation in five Pacific Island Countries*, Canberra, Australian Agency for International Development.
- Ironmonger, D. S. (2001a). *Household Production*, in Neil SMELSER, WRIGHT James and BALTES Paul (2001) *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, Pergamon, Elsevier Science, 6934-6939.
- Ironmonger, D. S. (2001b). *Caring for Kids: The Greatest Economic Use of Time*, Paper presented to the 2001 International Association of Time Use Research Conference, October 2001, Oslo, Norway.
- Ironmonger, D. S. (2001c). *Household Production and the Household Economy*, Research Paper Number 833, Department of Economics, The University of Melbourne, Melbourne.
- Ironmonger, D. S. and Soupourmas, F. (2002). *Calculation Australia's Gross Household Product: Measuring the Economic Value of the Household Economy 1970-2000*, Research Paper Number 833, Department of Economics, University of Melbourne.
- Latigo, A. and Neijwa, M. (2005). *A New Round of Time-use Studies for Africa: Measuring Unpaid Work for Pro-poor Development Policies*, miméo, Global Conference on the Unpaid Work and the Economy, Gender, Poverty and the Millenium Development Goals, New York.
- Kabeer, N. (2005). *Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du Millénaire pour le développement-Manuel à l'intention des instances de décision et d'intervention*, Paris, L'Harmattan.
- Kome, P. (2000). "Unappreciated value of housework: women's unpaid labour subsidizes the global economy", *Humanist in Canada*, Vol. 33, 19-38.
- Ky, B. (2010). *Contribution des femmes à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso : essai de quantification du travail non rémunéré des femmes dans le commune de Koupéla*, thèse de doctorat en sciences économiques, Université paris V, France.
- Marx, K. (1948), *Le Capital*, Paris, éd. Sociales, T.1.
- McDowell, L. (1991). "Life without father and ford: The new gender order of post-fordism", *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 16 (4), 400-419.
- Mead, G. H. (1934). *Mind, Self and Society from the standpoint of a social behaviorist*, Chicago-Londres, 1962 (*L'Esprit, le Soi et la Société*, traduction de J. Cazeneuve, E. Kaelin, G. thibaut, Paris, PUF, 1963).
- Metayer, M. (2000). *La philosophie éthique. Enjeux et débats actuels*, Editions du Renouveau Pédagogique, Saint-Laurent, Québec.
- Office Fédérale de la Statistique (2004). *Satellitenkonto Haushaltsproduktion, Pilotversuch für die Schweiz, Compte satellite de production des ménages. Projet pilote pour la Suisse*, Neuchâtel, OFS.

- Organisation des Nations Unies (1995). *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing 4-15 septembre 1995*, New York, Nations Unies.
- Paille, Y et al. (2003). *Philosophie : éthique et politique*, éd. Etudes vivantes, Laval, Québec.
- Ponthieux, S., Schreiber, A. (2006). "Dans les couples de salariés, la répartition domestique reste", in *La société française : données sociales*, Paris, INSEE, 43-51.
- Rawls, J. (1987). *Théorie de la justice*, Paris, éd. du Seuil. John Rawls ; traduction de *A theory of justice* par C. Audard.
- Rawls, J. (2008). *La justice comme équité: une reformulation de la "Théorie de la justice"*, Paris, La Découverte-poche. Traduction de *Justice as fairness : a restatement* par Bertrand Guillaume.
- Reid, M. G. (1934). *Economics of household production*, New York, John Wiley & Sons.
- Ricoeur, P. (2005). *Parcours de la reconnaissance : trois études*, Paris, Gallimard.
- Roemer, J. E. (1998). *Equality of opportunity*, Cambridge, Harvard University Press.
- Roy, D. (2011). La contribution du travail domestique au bien-être des ménages : une quantification à partir de l'enquête emploi du temps, INSEE, Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, document de travail N° F1104, Paris, France.
- Sen, A. (1984). "The Living Standards", *Oxford Economic Papers* 36 (Août), 74-90.
- Sen, A. (1999). *Development as Freedom*, Oxford, New York, Oxford University Press.
- Short, S. (2001). *Time Use Data in the Household Satellite Account-October 2000*, London, Office for National Statistics.
- Smith, A. (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations Chapitre VIII*, Paris, Flammarion. Traduction française de Smith, A. (1848) *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations*, London, Georges Clark, par G. Mairet (1991).
- Snooks, G. D. (1994). *Portrait of the Family Within the Total Economy: A Study in Longrun Dynamics, Australia 1788-1990*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Sonius, E. (1989). *Time for Kids? The Impact of Children on Household Production*, Research Discussion Paper No 7, Centre for Applied Research on the Future, The University of Melbourne, Melbourne.
- Stiglitz, R., Sen, A. and Fitoussi J.P. (2009). *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.
- United Nations (2003). *Integrating Unpaid Work into National Policies*, New York, Statistics Division.
- Van Parijs, P. (1991). *Qu'est-ce qu'une société juste?*, Paris, Ed du Seuil.
- Varjonen, J. and Aalto, K. (2006). *Household Production and Consumption in Finland 2001: Household Satellite Account*, Helsinki, Statistics Finland.
- Weinrobe, M. (1974). "Household Production and National Production: An Improvement of the Record", *Review of Income and Wealth*, Vol. 20 (1), 89-102.
- Young, S. (2000). "Income from households' non-SNA production: A review", Bureau of Statistics, International Labour Office, Geneva.